

mieux, d'accord avec elle et nos historiographes canadiens, que de céder cet honneur à notre Récollet — à une condition cependant, c'est qu'il se soit acquitté de sa mission non en 1698 ni en 1699, mais seulement en l'année 1700. Si l'on veut que le cœur de Frontenac ait été porté en France avant 1700, on devra, croyons-nous, chercher un autre commissionnaire. (1) Et voici pourquoi.

Dans le manuscrit connu sous le nom d'*Actes du Frère Didace*, écrit à Gisors, France, en 1719, par le Père Joseph lui-même, document d'un caractère officiel par son objet et sa destination, et par là même d'une précision rigoureuse, l'auteur écrit que depuis 41 ans qu'il est venu en France, il a depuis lors toujours demeuré dans la mission du Canada « jusqu'à 1700 et 1707, que je suis venu, dit-il, comme encore aujourd'hui, pour les affaires de la Mission. » Il est difficile de ne pas conclure de ces paroles que le Père Joseph ne quitta point le Canada en l'année 1699. Était-il, à son voyage de 1700, porteur du cœur de Frontenac? Encore une fois, nous ne demandons pas mieux que de lui céder cette honorable mission, si nos lecteurs ne jugent pas que c'était bien longtemps différer d'accomplir la mission confiée par M. de Frontenac.

Celui-ci, par son testament, avait en outre légué aux Récollets de Québec la somme de 1500 livres, « pour être employée à l'achèvement de la bâtisse ou autres nécessités de leur couvent de cette ville... à la charge de dire et célébrer par les dits Révérends Pères Récollets en leur dite Eglise de cette ville, tous les jours, une messe basse pendant l'an du décès du dit Seigneur testateur pour le repos de son âme; en outre un service annuel tous les ans à perpétuité à pareil jour de son décès; lequel service annuel il désire et veut être appliqué conjointement pour la dite Dame son épouse lors qu'elle sera décédée. » Nous ne doutons pas que le supérieur du couvent de Québec, le Père Denis, n'ait fait célébrer les messes

---

(1) Il nous semble à peu près certain que le cœur de Frontenac ne fut point porté en France en 1698, les derniers navires étant partis à la mort du Gouverneur; on dut faire parvenir en France la nouvelle de sa mort par la voie de la Nouvelle-Angleterre. (Cf. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau, pp. 378-379.) M. E. Myrand semble oublier ce fait, quand il dit, dans les conclusions de son étude, d'ailleurs très belle, sur l'affaire du coffret d'argent, que le Père Joseph porta en France le cœur de Frontenac en 1698. (*Frontenac et ses amis*, p. 164.)